Conférence de presse de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, les sujets liés à la relance du processus de paix au Proche-Orient, la politique de sécurité et de défense commune, la situation dans la Corne de l'Afrique, la Syrie et la Libye, Bruxelles le 18 juillet 2011.

2011-07-18

Nous avons d'abord commencé par le processus de paix au Proche-Orient. J'ai félicité Mme Ashton pour le travail qu'elle a fait lors de la réunion du Quartet à Washington en défendant de façon très ferme les positions que nous avions agrées au Conseil des ministres de l'Union européenne et au Conseil européen. J'ai regretté que malheureusement le Quartet, au niveau ministériel, ne se soit pas mis d'accord ; le texte américain est en train de déséquilibrer les paramètres de négociation que l'Europe avait proposés. Il semble que le processus continue et j'ai redit que la France était prête, compte tenu de la situation extrêmement difficile de l'Autorité palestinienne sur le plan financier, à organiser une conférence des donateurs dans le courant du mois de septembre, ce qui a reçu le soutien de beaucoup de délégations et en particulier de Cathy Ashton.

Nous avons ensuite commencé la discussion sur la politique de sécurité et de défense commune. Là encore, j'ai félicité Cathy Ashton pour l'excellence de son rapport. Vous vous souvenez que nous avions écrit, avec les ministres polonais et allemand, une lettre dans le cadre de ce que l'on appelle le Triangle de Weimar demandant à la Haute représentante de faire des propositions pour faire avancer la politique de sécurité et de défense commune. Ces propositions sont intéressantes, aussi bien en ce qui concerne le partage des tâches - «pooling and sharing» comme il est convenu de dire - qu'en ce qui concerne les relations entre l'Union européenne et l'OTAN, ou encore la nécessaire amélioration des capacités de planification et de conduite des opérations. J'ai indiqué que nous préférions ne pas avoir de conclusions que des conclusions dans lesquelles on ne poursuivrait pas la réflexion sur la base des propositions de ce rapport, notamment pour l'élargir à d'autres hypothèses de travail ; mais il y a des propositions intéressantes dans ce rapport.

Je voudrais ajouter deux ou trois autres sujets. D'abord, sur la situation dans la Corne de l'Afrique du fait de la sécheresse absolument dramatique qui sévit dans cette zone depuis

plusieurs mois. La France a demandé et obtenu une réunion à Rome sous la présidence du directeur général de la FAO, pour lancer un programme exceptionnel d'aide à la Somalie. Nous avons également demandé ici que l'Union européenne mobilise tous ses moyens et que la France mobilise également son aide bilatérale.

En ce qui concerne la Syrie, la France, depuis le début, a pris une position extrêmement claire et ferme. Nous regrettons que le Conseil de sécurité ne soit pas capable de se prononcer sur ce qui est à l'évidence un danger pour la stabilité et la sécurité régionale, et ce qui est surtout une répression sauvage et brutale de l'aspiration du peuple syrien à plus de liberté et à plus de démocratie. Nous continuons donc à travailler, à New York, et nous sommes tout à fait ouverts à un renforcement des sanctions qui ont été adoptées par l'Union européenne.

Enfin, dernier point, la Libye. Les choses apparemment avancent sur le terrain, les forces du Conseil national de transition marquent des points et, dans le même temps, comme nous l'avons indiqué à Istanbul, nous coordonnons nos efforts pour la recherche d'une solution politique qui passe par le départ de Kadhafi du pouvoir. Je suis heureux qu'à Istanbul, le Groupe de contact ait reconnu le Conseil national de transition (CNT) comme autorité gouvernementale légitime représentant le peuple libyen. Enfin, nous travaillons aussi à débloquer le mécanisme financier : je pense que la France sera enfin en mesure - parce que nous avons maintenant tous les feux verts - de faire parvenir une partie des avoirs gelés de la Libye, c'est-à-dire aux environs de 250 millions d'euros, au CNT qui a des besoins financiers extrêmement urgents.

Voilà les principaux sujets sur lesquels je voulais m'exprimer.

Q - L'initiative française est toujours sur la table concernant la relance des négociations du processus de paix ; croyez-vous que les Européens vont arriver à une position commune avant l'échéance de septembre ?

R - Tout d'abord il ne s'agit plus d'une initiative française, cette initiative a été endossée par le Conseil européen. C'est cette position que Mme Ashton, au nom des Vingt-sept, a défendu à Washington et je voudrais souligner qu'elle a eu le soutien à la fois de la Russie et des Nations unies sur cette ligne-là, tout simplement parce que les paramètres que nous avons proposés sont équilibrés entre les deux parties, que nous appelons à reprendre les négociations. Nous allons continuer sur cette voie-là. Comme je vous l'ai dit, nous verrons ce que nous ferons au mois de septembre. Nous prendrons nos responsabilités mais le moment n'est pas encore venu.

Q - Sur le même sujet, en quoi est-ce que la position américaine déséquilibre une éventuelle déclaration ?

R - Je vous renvoie au texte.

Q - Pensez-vous que la réconciliation peut être entamée d'ici le mois de septembre ?

R - Je vous renvoie au texte qui a été présenté. Je pense en particulier que la mention d'un «État juif» peut poser problème ; que je sache, aujourd'hui en Israël, il y a des Juifs mais il y a aussi des Arabes. Par ailleurs, pour la France et pour beaucoup d'Européens, nous avons une vision laïque des Etats qui ne se réfère pas à l'appartenance à une religion. Voilà une des difficultés, mais il y en a d'autres. Je pense qu'il y a encore, d'après ce que nous a dit Cathy Ashton, une marge de négociation possible. Je ne suis pas extrêmement optimiste sur les capacités d'arriver à un résultat mais il faut saisir toutes les chances pour éviter une impasse à l'Assemblée générale au mois de septembre prochain.

Q - Sur la Syrie, avec ce qui se passe pourquoi ne rompez-vous pas les relations diplomatiques ?

R - Vous le savez, nous avons fermement protesté contre la façon dont notre ambassade et notre consulat ont été attaqués. La rupture des relations diplomatiques ne permettrait plus d'avoir de liens avec ce qui se passe sur le terrain ; ce n'est donc pas aujourd'hui à l'ordre du jour.

Q - Une question sur l'Allemagne, le groupe franco-allemand : comment analysez-vous la position de Mme Merkel à propos du sommet ? On a l'impression qu'il n'y a pas beaucoup de contacts franco-allemands ﷺ

R - Il y a énormément de contacts. Je ne dirais pas qu'ils sont quotidiens mais je crois qu'ils sont quotidiens. En réalité, à tous les niveaux, y compris le plus élevé, Mme Merkel souhaite, avant qu'un Conseil européen puisse se réunir, que l'on ait beaucoup avancé sur la solution. Je pense que se réunir est tout à fait légitime, c'est ce qui va se passer dans les deux ou trois prochains jours, avant la réunion du Conseil qui est fixée à jeudi prochain.

Q - Sur la défense, la France est-elle favorable à la mise sur pied d'un commandement militaire de l'Union européenne ?

R - Oui, nous avons posé des questions. Comme je vous l'ai dit, Mme Ashton a répondu de façon satisfaisante à ces questions en disant qu'il faut aller plus loin dans la mutualisation ; l'agence européenne de défense y travaille. Il y a différentes perspectives dans le détail desquelles je n'entrerai pas.

Il y a ensuite la nécessité de clarifier, d'améliorer, de renforcer les relations entre l'OTAN et l'Union européenne. C'est un point de vue, vous avez raison de le signaler, l'amélioration de nos capacités communes de planification et de conduite des opérations : faut-il un quartier général européen ? Je sais que nos amis britanniques n'y sont pas favorables. Il y a d'autres formules possibles. Nous sommes parfaitement ouverts à l'idée de continuer à travailler sur

ces différentes formules possibles mais, pour nous, le progrès dans la politique de sécurité et de défense commune est absolument essentiel.

Je ne vais pas vous faire des propos en émettant des vérités d'évidence ou des lapalissades. Nous sommes dans un monde extrêmement dangereux et imprévisible et aucun pays européen n'a aujourd'hui à lui seul les moyens de se doter de toutes les capacités de défense nécessaires ; c'est donc dans l'action collective que nous pouvons trouver la solution. Tous ensembles, nous faisons un effort de défense considérable ; séparés, nous sommes moins efficaces, c'est la raison pour laquelle il faut aller plus loin. J'ajoute que les derniers développements, en Libye notamment, ont montré qu'il y a des circonstances dans lesquelles les Américains ne souhaitent pas s'engager dans des actions collectives. Il faut donc que l'Europe puisse à ce moment-là avoir la capacité de le faire.

Q - Est-ce qu'on avance vers l'idée d'une conduite européenne d'opérations militaires ?

R - Je viens d'en parler à l'instant ; on n'avance pas pour la bonne raison qu'il n'y a pas encore d'accord unanime sur ce point. Ce que j'ai donc demandé - je pense qu'on va l'obtenir sinon il vaut mieux ne pas avoir de conclusions du tout - c'est que l'on continue la réflexion sur un large spectre d'actions possibles. On peut créer un quartier général. On peut aussi améliorer les dispositifs existants et d'ailleurs le rapport de Mme Ashton envisage les deux hypothèses ; elle ne dit pas uniquement qu'il faut créer un quartier général, mais qu'il faut travailler sur plusieurs hypothèses. On va donc continuer à travailler. Il est bien évident que nous n'allions pas prendre de décisions ce matin sur des sujets aussi essentiels, mais nous souhaitons, d'ici la fin de l'année, que l'on ait fait des progrès. Ce qui nous rassure, c'est que la Haute représentante a travaillé de manière extrêmement positive et que l'on a aujourd'hui des bases de discussions intéressantes.Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 28 juillet 2011

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/182721-conference-de-presse-de-m-alain-juppe-ministre-des-affaires-etrangeres